

# À VOS CÔTÉS

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°16

AVRIL 2024



saintmartinlebeau.fr

## ÉDITO

2024 n'a pas commencé en pleine lumière. C'est le moins que l'on puisse dire, avec le cortège de grisaille qui accompagne la météo et l'actualité.

Notre commune a aussi connu, en ce début d'année, son lot de tristesses et de peines. Nous avons vu malheureusement partir des amis qui comptaient pour notre équipe et pour les Saint-Martinois.

En mars, la disparition de notre collègue élu, Pascal Boisaubert, nous a profondément affectés. Connus de nombreux Saint-Martinois, l'absence de Pascal laisse un vide immense dans nos cœurs.

Nous pensons à lui et je veux, en votre nom, dire notre solidarité à sa famille.

Jean-Claude Gilbert, un pilier des associations et de la vie saint-martinoise, nous a quittés en février. Ce numéro de « À vos côtés » lui rend hommage, lui le passionné de plantes et de nature.

La lumière et le soleil reviennent toujours.

Parce que la vie continue ! La vie de notre collectivité également.

Vous trouverez dans ces pages le résultat de notre budget 2023. Nous tenons à cette transparence car c'est avant tout votre budget. Grâce au sérieux de notre gestion et à l'efficacité de nos services municipaux, nous arrivons à dégager des perspectives d'investissement et des marges de manœuvre. Ce qui n'est pas le cas de toutes les collectivités.

Je suis heureux de vous annoncer que notre pôle associatif et culturel a trouvé son nom : Espace Caris. Nous aurons le plaisir de l'inaugurer ensemble en septembre prochain.

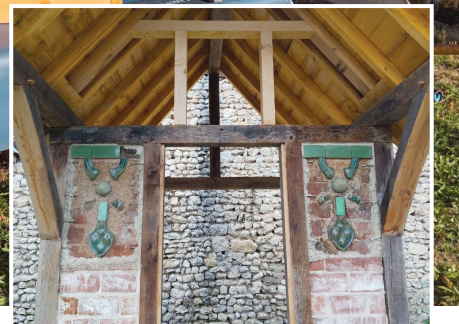
Dans quelques semaines, nous célébrerons les 35 ans de notre jumelage avec Cervelló.

Une bonne raison de se réjouir et de marquer avec sourire les trente-cinq années d'amitié et de convivialité avec nos amis Catalans.

Le printemps est là, c'est toujours la saison de l'espoir.

Alain Schnel, Maire

## HOMMAGE LE JARDIN DE JEAN-CLAUDE



L'arrivée du printemps, sonne le départ des activités d'entretien du « Jardin des simples » situé au centre bourg. La population a pu voir s'élever la structure de la reconstruction d'une cabane de jardin datant de 1925.

Malheureusement, cette action qui aurait dû être joyeuse, a démarré en l'absence du président de l'association Jean-Claude Gilbert qui nous a quittés en ce début d'année

Son départ laisse un vide immense dans le cœur de nombreux saint-martinois, il a compté dans la vie de beaucoup d'entre nous, à un moment ou à un autre.

Que ce soit les élèves en tant que professeur, et je sais qu'il avait gardé de nombreuses relations avec nombre de ses anciens élèves.

Que ce soit les membres des associations saint-martinoises : il avait été membre du club de bi-cross, membre et président du comité de jumelage dont nous fêtons les 35 ans en ce début mai.

Il présidait l'association des amis des parcs et jardins, qu'il a fondée avec d'autres passionnés.

Nous lui avons fait nos adieux, il y a quelques semaines, nous

l'avons fait avec la gratitude de ceux qui ont vécu un bout de chemin avec lui.

Il avait l'art de cultiver l'amitié et la bonne humeur.

Il pensait aux autres, au bonheur d'être ensemble aux petites choses de la vie qui fait qu'elle vaut la peine d'être vécue.

Dès le début de notre mandat, sa ténacité a su nous convaincre du bien-fondé de son projet de « jardin des simples ». Il a créé avec d'autres l'association permettant la réalisation de ce jardin.

Notre regret est qu'il n'a pas pu voir le début de la reconstruction de la cabane de jardin, son absence sera prégnante, tout au long des travaux à venir et le jour de l'inauguration future de cette belle réalisation.

Nous garderons en mémoire, une image, un moment privilégié, un souvenir particulier. Son départ laisse un vide au sein du monde associatif saint-martinois.

Je suis convaincu que les membres et leur nouveau président sauront faire perdurer son enthousiasme et son attachement à ce beau projet. ●

Alain Schnel, Maire

## CONTACT

Mairie de Saint-Martin-le-Beau  
Place Marcel Habert - 37270 Saint-Martin-le-Beau  
Tél. 02 47 50 67 26

RETROUVEZ-NOUS SUR :



saintmartinlebeau.fr

Mairie de Saint-Martin-le-Beau



## FINANCES

### LE BUDGET 2024

Comme les particuliers, la commune subit l'augmentation du coût des dépenses énergétiques et des matières premières, et est donc amenée à maîtriser au maximum ses dépenses de fonctionnement, pour pouvoir conserver un équilibre budgétaire sur le long terme et maintenir un niveau d'investissement adapté.

L'année 2023 a ainsi vu la mise en place d'une démarche transversale de recherche permanente d'économies. Elus, services et usagers des bâtiments scolaires et associatifs ont été intégrés à cette démarche, qui a permis de maîtriser le budget de fonctionnement de la commune dans un contexte pourtant contraint, et de poursuivre ainsi la réalisation du programme d'investissement engagé par la municipalité. Un grand merci à tous pour cette action collective.

Le conseil municipal a voté le budget primitif 2024 de la commune le 25 mars dernier.

Dans un contexte toujours contraint, l'optimisation de chaque ligne de dépense ainsi qu'une réflexion systématique sur les pratiques et les usages sont toujours de rigueur.

Néanmoins, dans le souci constant de maintenir un niveau de service public de qualité, certaines lignes sont incompressibles, et seront même amenées à augmenter en 2024.

Cette année à nouveau, le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter

les taux de fiscalité locale. Les montants individuels de taxes foncières connaîtront malgré tout une hausse liée à la revalorisation annuelle des bases, fixée au niveau national.

Le programme d'investissement 2024 reste important, d'un montant d'environ 2 828 000 €, pour finaliser les dépenses engagées en 2023 et démarrer de nouveaux programmes en 2024.

Sont ainsi notamment prévus : la finalisation de la construction de l'espace associatif et culturel, et son aménagement intérieur, les travaux d'accessibilité et de réaménagement de la mairie, la poursuite de la rénovation de l'éclairage public afin d'optimiser les consommations énergétiques et la qualité d'éclairage, l'achat d'équipements pour les écoles, et également le début de travaux de deux tronçons de pistes cyclables en lien avec la communauté de communes.

Pour financer ce programme d'investissement, un montant d'environ 690 000 € est attendu en subventions. Des demandes auprès des cofinanceurs (État, conseil départemental,...) sont en effet systématiquement engagées.

Le budget 2024 est donc un budget qui s'inscrit dans la poursuite du budget 2023 : maîtrise et optimisation des dépenses de fonctionnement, programme d'investissement important, dans l'objectif global de maintenir et proposer des services à la population de qualité. ●

## HOMMAGE À M. PASCAL BOISAUBERT

Le décès de Pascal Boisaubert est une grande tristesse pour toute l'équipe municipale. Conseiller municipal depuis août 2021, il était investi depuis longtemps dans la vie de notre commune, et plus récemment à la Guinguette Chez Mimi. Apprécié de tous, nous lui rendons hommage et présentons à nouveau nos plus sincères condoléances à ses proches.

## QUEL NOM POUR LE FUTUR ESPACE ASSOCIATIF ?

ESPACE CARIS, c'est le nom retenu pour l'espace associatif en cours de construction rue du Gros Buisson. Au haut Moyen Âge, le Cher était appelé Caris, ce nom étant forgé sur la racine préceltique kar signifiant pierre ou rocher. Les trois salles d'activités porteront quant à elles les noms des ruisseaux et cours d'eau de notre commune : Le Cher, Le Filet, Le Battreau. Le Club house portera le nom : La Closerie, afin de faire le lien avec la viticulture, autre caractéristique de notre territoire.



## DÉPENSES



Dépenses de fonctionnement :

**2 210 650 €**

Rémunérations des agents municipaux, prestations, énergie et fluides, subventions aux associations, ...

Remboursement de la dette

**192 000 €**

Dépenses d'investissement :

**2.828.400 €**

Solde des dépenses 2023 restant à réaliser et nouvelles dépenses 2024 dont Espace associatif :

**1 555 000 €**

## RECETTES



Recettes de fonctionnement :

**2 530 000 €**

Fiscalité, dotations de l'État, facturations des services, ...

Recettes d'investissement

**1 080 060 €**

dont subventions de cofinanceurs sur les projets d'investissement :

**690 000 €**

Solde des excédents budgétaires des années passées :

**1 623 101 €**

## EN BREF

### LE CHIFFRE DU MOIS

**130**

C'est le nombre d'enfants scolarisés dans nos deux écoles bénéficiant depuis la rentrée de septembre du tarif de restauration scolaire à 1 euro, soit un tiers des élèves et 94 familles sur la commune.

Ce dispositif social, sous conditions de ressources, est subventionné par l'État.

### ÉVALUATION DES ÉCOLES

Nos deux écoles font actuellement l'objet d'une évaluation globale par le Ministère de l'Éducation Nationale.

L'objectif est d'améliorer le fonctionnement de l'école, la qualité des apprentissages et les pratiques pédagogiques, de favoriser le bien-être de tous mais aussi d'évaluer la qualité des infrastructures et le climat scolaire.

Les parents d'élèves, le personnel communal ainsi que les différents partenaires ont été sollicités afin d'accompagner l'équipe enseignante dans l'écriture de son futur Projet d'École, au plus près des enfants.

### LES PETITS ATELIERS DU MIDI

Les élèves de l'école élémentaire peuvent participer tous les jours à des ateliers sur le temps du midi, par groupe et selon les activités proposées. Ces dernières sont variées : jeux de société, arts créatifs, jardinage ou bricolage.

Encadrée par l'équipe périscolaire, la « pause » méridienne prend ici tout son sens, permettant aux enfants de marquer une coupure dans leur journée d'élèves.

C'est aussi l'occasion de découvrir et partager, comme ces futurs ateliers de médiation animale, en partenariat avec l'ITEP La Hucherolle de Bléré.

## PAROLE AUX ÉLUS

Expression libre de la minorité

L'AMITIÉ

Ce printemps marque les 35 années d'une amitié profonde entre notre commune et celle de Cervelló. Des festivités à la hauteur de l'événement, grâce aux bénévoles engagés de notre jumelage qui auront à cœur sa réussite.

Notre commune est forte de ses associations, une pensée pour J-C Gilbert président de l'association les amis des jardins, engagé dans le projet de réhabilitation du jardin des simples, qui nous a quitté.

Sans oublier P. Boisaubert, conseiller municipal, décédé dernièrement.

## L'ÉCOLE À CIEL OUVERT

Depuis plus d'un an, un beau projet se vit à l'école maternelle, ou plutôt à l'extérieur de l'école car les enfants expérimentent « l'École du Dehors ». Régulièrement, les classes partent en sortie vers le Clos Yvonnet pour y acquérir des savoirs et savoir-être en lien avec le milieu naturel, de manière collective. Être au contact de la nature pour apprendre à la connaître, l'aimer et la respecter : une pratique pédagogique qui sensibilise et engage l'enfant, dès son plus jeune âge. C'est pourquoi la municipalité a décidé de soutenir ce projet en dotant bientôt l'école de matériels adaptés à l'expérience : ponchos de pluie pour les enfants, tipis et plaids d'extérieur, chariot de transport... Il est également prévu la mise en place de toilettes sèches destinées aux groupes scolaires. ●



## 2<sup>E</sup> ÉDITION

# BUDGET PARTICIPATIF

Vous avez été nombreux à participer à la 2<sup>e</sup> édition du budget participatif. La commune alloue chaque année un budget de 10 000 € à ce dispositif qui permet à chaque citoyen ou association de proposer des projets pour améliorer le cadre de vie. En 2023, neuf projets ont été proposés, dont sept projets recevables ayant été soumis au vote de la population, dans des domaines variés (solidarité, espaces verts, biodiversité, culture). 237 votes ont été comptabilisés, soit 15 % de plus que lors de la 1<sup>re</sup> édition.

Le projet « La Bouteille Revisitée », présenté par Sandrine Breton, est arrivé en tête avec 30 % des suffrages. Ainsi, une rénovation et mise en valeur de la Bouteille située route de Montlouis aura lieu en 2024. Plus d'informations sur le dispositif du budget participatif sur le site internet de la commune, rubrique Démocratie participative. ●

## JOURS DE FÊTE

# 35 ANS DU JUMELAGE !

Cette année sera marquée par les 35 ans du jumelage entre Saint-Martin-le-Beau et Cervelló. À cette occasion, nos amis catalans arriveront le vendredi 3 mai au soir pour deux jours de fête !

Au programme :

**Samedi 4 mai - 15 h** : déambulation dans les rues accompagnée par un groupe de musique. Départ du gymnase

**16 h 30** : plantation d'un arbre de l'amitié au square Cervelló

**19 h** : omelette géante organisée par le Comité de Jumelage avec animation.

**Dimanche 5 mai - 10 h 30** : concert à l'église

### Échange avec les Espagnols

Le comité cherche des jeunes pour organiser un nouveau voyage avec Cervelló dans le cadre d'échanges avec les jeunes Catalans. Vos enfants sont en 5<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> et pratiquent l'espagnol ? Venez avec eux à la réunion d'information le 13 avril à 10 h - salle Des Closiers

Renseignements et réservations : jumelagesmlb@gmail.com ●

**Du 3 au 5 mai :**

35 ans du jumelage avec Cervelló (programme ci-contre)

**8 mai**

Cérémonie commémorative au cimetière

**21 mai**

Goûter des aînés organisé par le CCAS

**22 mai**

Fête de la nature au Clos Yvonnet

**9 juin**

Élections européennes

**21 juin**

Fête de la musique à partir de 18 h place de la mairie

**28 juin**

Fête de l'école élémentaire (fin de journée et soirée)

**29 juin**

Fête de l'école maternelle (toute la journée)

## FERMETURE DE LA MAIRIE

Les samedis matin jusqu'à la fin des travaux (fin mai sauf aléas)

Réaménagement des locaux après travaux (fin mai)

## TITRES SÉCURISÉS

Pour déposer un dossier, la prise de RDV est obligatoire.

Les jours de dépôt de dossier sont :

Lundi toute la journée

Mardi, mercredi et jeudi après-midi

Le retrait des titres sécurisés se fait tous les vendredis de 13 h 15 à 16 h, sans rendez-vous

Attention, pour des questions d'organisation aucune remise ne sera effectuée à un autre moment.

**Vous souhaitez prendre un rdv ?**



## EN IMAGES



**19 JANVIER 2024**

Cérémonie des Vœux à la population – Gymnase Pierre BOUREAU



**MARS 2024**

Travaux d'aménagement du carrefour de la rue de Bourdaisière



**MARS 2024**

Chantier pédagogique - Le Filet - cf article page 4



**MARS 2024**

Travaux de réaménagement de la Mairie

## RAPPEL

### BRUITS DE VOISINAGE

Tontes, etc. autorisés de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 du lundi au vendredi ; 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi ; 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

### UNE URGENCE LIÉE À UNE INFRACTION ?

Contactez la Gendarmerie de Bléré au 02 47 30 82 60

### UN PROBLÈME DE VOISINAGE ?

Le conciliateur de justice reçoit gratuitement sur rdv au 02 47 30 81 81, à la mairie de Bléré, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois, de 13 h 30 à 16 h 30.

## BOULANGERIE DE L'ÉGLISE

M. Zetrim a ouvert sa boulangerie au 18 rue de Chenonceaux.

Ouvert 7/7 jours de 6 h 30 à 20 h. Nous lui souhaitons la bienvenue à Saint-Martin-le-Beau.

## PRIMEUR

Retour de M. BOURGAULT à partir du 16 avril les mardi et jeudi matin place Marcel Habert



## LOI ANTI-GASPILLAGE

### GESTION DES DÉCHETS, QU'EN EST-IL ?

#### LES BIODÉCHETS

Vous l'avez certainement entendu, ou lu, la loi anti-gaspillage adoptée en février 2020 prévoit l'obligation du tri à la source des biodéchets au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

C'est à la collectivité disposant de la compétence « collecte des déchets », qu'il revient d'organiser la mise en place de ce tri à la source des biodéchets pour les citoyens, sur notre territoire cela concerne donc le SMICTOM.

Le SMICTOM répond déjà à cette obligation en proposant des composteurs à moindre coût aux habitants du territoire, et des solutions adaptées aux professionnels, collectifs et aux centres-villes sont à l'étude.

Pour les locataires d'habitat collectif, le SMICTOM invite les syndicats et/ou bailleur à les contacter pour trouver une solution.

#### + D'INFORMATIONS

[www.ecologie.gouv.fr/biodechets](http://www.ecologie.gouv.fr/biodechets)



#### LES DÉCHETS EN BORD DE ROUTE, MAIS QUE FAIT LE DÉPARTEMENT ?

En 2023 c'est 160 tonnes de déchets qui ont été collectées par 250 agents rattachés à la « Direction des routes » sur les bords de route, contre 117 tonnes en 2022.

Le département, engagé dans la protection de la nature, a installé 64 panneaux affichant le slogan « La Touraine n'est pas une poubelle » et lance une grande opération de sensibilisation à la propreté sur les 3 653 km de routes, pour réduire l'incivilité des conducteurs.

**En zone urbaine de la commune**, c'est un agent municipal est mobilisé une journée chaque semaine, pour collecter ce type de déchets.



#### LES MÉGOTS, PROTÉGEONS LES FORÊTS ET LES OCÉANS !

Jeter ses déchets dans la nature est un geste incivique toujours répandu chez de nombreux Français.

Selon une étude IPSOS de 2020, et signe d'une négligence volontaire, 8 % des Français admettent qu'il leur arrive de laisser tomber un papier, un mouchoir ou un emballage dans la rue et de ne pas le ramasser.

Toujours selon cette étude, le jet de mégot reste très fréquent, rapporté au nombre de fumeurs. 12 % des Français jettent leur mégot par la fenêtre de leur voiture et 13 % le font sur le trottoir ou dans le caniveau.

Emportés par le vent, ces déchets se retrouvent dans les fossés, les réseaux d'eaux pluviales, les cours d'eau et finissent bien souvent leur parcours dans les océans.



#### LES DÉCHETTERIES

Vous pouvez y déposer toutes les matières que vous ne devez pas, ou ne pouvez pas, mettre dans les bacs gris et jaune.

**Attention : nouveaux horaires !**

#### + D'INFORMATIONS

[www.cc-autourdechenonceaux.fr/wp-content/uploads/2024/02/horaires.pdf](http://www.cc-autourdechenonceaux.fr/wp-content/uploads/2024/02/horaires.pdf)



« NOUS COMPTONS SUR L'ENGAGEMENT ET LE CIVISME DE TOUS POUR PRÉSERVER NOTRE NATURE SANS LAQUELLE NOUS NE POUVONS ÉVOLUER ! »

## INFOS LOGEMENT

#### UN PROJET ?

### PERMANENCES C.A.U.E.

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement d'Indre-et-Loire propose des permanences pour vous assister dans l'élaboration de votre projet. Une permanence est tenue à la Communauté de Communes de Bléré le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois.

#### + RENSEIGNEMENTS

Prise de RDV au 02 47 23 58 63

#### MODE D'EMPLOI

### DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL, COMMENT FAIRE ?

Val Touraine Habitat et Touraine Logement possèdent un total de 118 logements sociaux sur notre commune. Vous, ou l'un de vos proches, souhaitez faire votre demande. Vous devez créer votre dossier unique en ligne sur [www.demandelogement37.fr](http://www.demandelogement37.fr)

#### DÉMARCHES

### LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Le département est doté d'un pôle dédié et a développé la plateforme « Histologe » qui permet de signaler une situation de mal logement et d'être accompagné dans les démarches en fonction de la situation.

#### + RENSEIGNEMENTS

[www.histologe.beta.gouv.fr](http://www.histologe.beta.gouv.fr)

### ENEDIS, QUI JOINDRE EN CAS DE COUPURE ?

En cas d'événements climatiques, vous pouvez suivre les avancées des travaux ou coupures sur votre secteur en :

- Contactant par téléphone le Centre Appel Dépannage (CAD) électrique Grand Public – joignable 7j/7, 24h/24 au 09 726 750 37

- Consultant le site internet [Enedis.fr](http://www.enedis.fr) – Rubrique Panne et Interruption

**Hors événements climatiques, toutes les informations sur [www.enedis.fr/panne-et-interruption](http://www.enedis.fr/panne-et-interruption)**

**Rappel : chaque propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété. Nombre de coupures sont dues à un à défaut d'entretien.**

### INFO DE DERNIÈRE MINUTE

ENEDIS signale des fraudes et escroqueries. ENEDIS est un service public = PAS de démarchage commercial.

**En cas de doute, appeler au 09 70 83 19 70**

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### LE PREMIER CHANTIER PÉDAGOGIQUE

Le Nouvel Espace du Cher a réalisé un chantier pédagogique le 15 mars dernier sur notre commune au sujet de l'entretien du cours d'eau, une partie du ru « Le Filet » avait été sélectionnée. Les agents communaux, exploitants agricoles riverains et prestataires intervenant sur les cours d'eau ont été formés. Ce temps d'échange a été apprécié par tous.

Nous remercions le N.E.C. d'avoir choisi Saint-Martin-le-Beau pour son premier chantier pédagogique.

# À NOTER

### NUMÉROS D'URGENCE

- SAMU 37 . . . . . 15
- Centre anti-poison . . . . . 02 47 48 21 21
- Gendarmerie Bléré . . . . . 02 47 30 82 60 ou le 17
- Pompiers . . . . . 18
- Vétérinaires . . . . . 3115
- Pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police . . . . . 112
- Coupure électricité ENEDIS . . . . . 09 72 67 50 37
- Eau potable, assainissement Véolia . . . . . 09 69 32 35 29